Section de Loire-Atlantique

CAMPAGNE DE MUTATIONS 2018

POUR FAIRE DEFENDRE
VOS DROITS EN CAP NATIONALE
CONFIEZ-NOUS VOTRE DOSIER
BIEN EN AMONT

Calendrier

Lien vers le tract national en sortie de GT

21 décembre 2017	sortie de l'instruction sur les mutations et ouverture de l'application AGORA VŒUX
28 décembre 2017	Date à laquelle la transmission sera possible
24 janvier 2018	Date limite pour transmettre votre demande dans l'application

Principales nouveautés 2018

Le délai de séjour passe à 2 ans dès 2019 !

Si vous mutez en 2018, pas de nouvelle demande possible en 2019 (sauf en cas de rapprochement).
En cas de promotion avec scolarité ENFiP en septembre 2018, le délai de séjour passe à 2 ans en sortie d'école.

Plus de "verrouillage" d'affectation par les agents entre le projet et les suites.
L'annexe à compléter après la sortie du projet n'existe plus : il ne sera plus possible de se déclarer satisfait pour bloquer l'affectation du projet, ou d'annuler par ce biais.
La DGFiP veut publier davantage en amont un (soi-disant) "*projet abouti*"... projet qu'elle ne voudra donc retoucher qu'à la marge et dans des cas très spécifiques.
Vous aurez encore moins qu'auparavant le "droit à l'erreur".

Il n'y aura plus de mouvement complémentaire de catégorie C à compter de mars 2019.
Par contre, un nouveau mouvement sur postes spécifiques sera organisé pour la catégorie C au 1er mars 2019 (comme cela existe déjà pour les B).

En cas de priorité DOM, affectation d'office ALD sur ce DOM (attention à l'ordre des vœux !)
Il n'y aura aucune affectation au département en 2018.

Aides et conseils

La permanence *FO* vous est ouverte du 8 janvier au 23 janvier 2018.
Vous pouvez prendre RDV au 02 51 12 87 07.

...ou envoyez-nous un courriel contenant vos questions, et/ou votre projet de 75T, un numéro de portable et/ou un mail perso.

Syndicaliste au quotidien